



**Procès-verbal  
de la 2e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS  
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 2e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 5 novembre 2024 au salon du personnel du pavillon Saint-Patrice à 18h30.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Karine Martin  
Geneviève Legault  
Anaïs Renaud  
Marilou B. Cousineau  
Cécile Carrière  
Jolyanne Latulippe  
Sylvie Martel  
Véronica Franco  
Véronique Lallier  
Catherine Veilleux  
Rocio Esquivel  
Karine Côté  
Patricia Gaumont  
Laurence Convert  
Sylvain Bergeron

**ÉTAIENT ABSENTS**

Laura Guillemette  
Thomas Geissmann



**Procès-verbal  
de la 2e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Pier-Samuel Poulin	Directeur
Anne-Louise Déziel	Directrice-adjointe
Mélanie Laurin-Girouard	Directrice-adjointe

**Bons coups rapportés par l'ensemble des membres du CÉ :**

1. Rayonnement de l'activité de dépavage et d'embellissement de la cour d'école, échéancier respecté, belle couverture médiatique. Projet complété avec succès.
2. Les « billets beaux gestes » seront distribués à d'autres périodes durant l'année, au lieu d'être seulement au mois d'avril. Les thèmes du mois de novembre et décembre pour le pavillon St-Patrice : résolution de confits, promotion de relations harmonieuses. Prix remis en décembre parmi ceux ayant eu les billets beaux gestes. Quatre thèmes seront abordés durant l'année, en lien avec le plan de lutte.
3. Retour sur l'offre d'activités parascolaires (soccer et dance), pour la session d'automne. Belle réussite. Une autre activité sera aussi proposée à l'hiver, soit du hip-hop.
4. Halloween : l'équipe-école était en superhéros! C'était beau à voir.
5. La direction nous nomme qu'une nouvelle offre de service sera offerte, soit un groupe d'intensification de francisation dès la semaine prochain, formule classe hybride pour les élèves allophones, pour tous les niveaux.

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les points suivants sont ajoutés au varia :

- Traiteur, concessionnaire
- Utilisation des écrans dans l'école
- Service de garde

CÉ #2024-11-001

Il est proposé par Sylvain Bergeron et appuyé par Patricia Gaumont d'adopter l'ordre du jour tel que modifié séance tenante.



**Procès-verbal  
de la 2e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2024-11-002

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24  
SEPTEMBRE 2024**

Il est proposé par Karine Côté et appuyé par Cécile Carrière.

QUE : le procès-verbal du 24 septembre 2024 soit :

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Les suivis du procès-verbal de la séance du 24 septembre seront traités au cours de la séance.

La direction et la représentante du service de garde font un retour sur le changement vécu pour la gestion du dîner. Après quelques semaines, on observe que moins d'une dizaine d'enfants ont changé d'offre de service (service de garde vs surveillance). Le nombre d'élèves et les groupes sont maintenant plus stables. Le processus d'adaptation à ce changement est en cours.

**4. FORMATION OBLIGATOIRE EN LIEN AVEC LA LOI 40**

La présidente réexplique comment nous pourrions fonctionner pour suivre la formation. Il est convenu que l'on divise en deux blocs le document de formation. Les membres du CÉ feront l'autoformation pour la prochaine séance, jusqu'à la page 18. Les questions pourront être apportées aux prochaines séances.



**Procès-verbal  
de la 2e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2024-11-003

**5. ADOPTION DU PLAN DE CONTINGENCE 24-25 DU SERVICE DE GARDE**

La direction présente le document et réexplique le contexte, soit ce qui a entouré la mise en place de ce plan dans les années précédentes. Le plan n'a pas été mis en application dans le passé (il n'y a pas eu ce besoin). À noter que le plan n'inclut pas le dîner, on parle davantage d'un besoin qui pourrait arriver pour la fin de la journée.

Il est proposé par Marilou B. Cousineau et appuyé par Anaïs Renaud

QUE : le plan de contingence 24-25 du service de garde soit :

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6. INFORMATION DE LA DIRECTION**

**6.1 CADRE FINANCIER 24-25 ET BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

La direction présente le cadre financier, tel que présenté dans le document.

Le CÉ approuve que le montant dédié au CÉ (310\$) soit remis à l'OPP.

Des détails sont donnés sur les différentes mesures (explications des mesures centralisées vs générales, etc.).

Revenus du Fonds 2, explications données par la direction entre autres pour le montant alloué au nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise (fonds dédié pour des manuels pédagogiques). Des discussions et clarifications ont lieu, plus précisément venant de la direction pour les restrictions qui sont



**Procès-verbal  
de la 2e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

associées à ce montant. Les restrictions viennent du gouvernement mais l'école a le souci d'utiliser diligemment les fonds.

**6.2 DÉMARCHE MENANT DE L'APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 25-26**

La direction explique les étapes à venir menant à l'approbation de la grille matière par le personnel.

**6.3 RETOUR SUR LES CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

La direction mentionne les revenus obtenus par le Grimpe-o-thon et le Course-o-thon, soit un total de 12 998\$, un succès!

Retour aussi sur la levée de fonds pour les vêtements à l'effigie de l'école. Les ventes ont totalisé 3105\$, soit 570\$ de profit. L'école pense prendre une petite pause avant la prochaine vente, pour donner le temps de recréer un besoin. Un beau succès.

Un membre nomme que les vêtements usagés pourraient être revendus/échangés, pour permettre la réutilisation par la population de l'école? Le sujet pourrait être rediscuté à l'OPP. La logistique peut devenir rapidement complexe, mais l'idée serait de permettre la réutilisation (redonner pour revente à l'école? Économie circulaire?).

**6.4 REDDITION DE COMPTES DES SORTIES ET/OU ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 24-25**

Programmation présentée. Grandes lignes données (équité, diversification des activités).

**6.5 PROJET DE NOS COURS D'ÉCOLE**

Projet de dépavage complété. Inauguration faite, belle expérience et bel accompagnement. Un beau succès!

L'école est encore en attente des nouvelles du ministère pour les 2 demandes de 100 000\$, des relances ont été faites par la direction.



**Procès-verbal  
de la 2e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2024-11-004

**7. RÉOLUTION CONCERNANT LE BUDGET ANNUEL 23-24**

La direction donne des explications pour le déficit qui a été fait pour l'année 2023-2024, avec plus de contexte sur les calculs liés aux coûts d'exploitation du SDG. Une résolution est discutée pour pallier ce déficit, soit que le centre de service supporte l'école pour éponger le montant de 44 416\$.

Il est proposé par Marilou B. Cousineau et appuyé par Geneviève Legault

QUE : le budget annuel 23-24 soit :

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8. CONTRAT DE PHOTOGRAPHIE 25-26**

Photos prises en octobre dernier, belle expérience. La direction souhaite sonder le CÉ : est-ce que l'on veut conserver ce fournisseur pour 2025-2026?

Les membres du CÉ mentionnent que la qualité est là, mais c'est dispendieux. Le CÉ est ouvert à explorer d'autres fournisseurs.

Est-ce possible de savoir combien de parents achètent? La direction demandera, pas certain que ce soit possible.

Un membre du CÉ, Jolyanne, se porte volontaire pour revoir les offres possibles, pour comprendre si notre fournisseur est « dans les prix ». La direction pourrait possiblement lui fournir la revue des différentes offres qui a été faite les années précédentes. Peut-être que les secrétaires ont reçu de la publicité de fournisseurs compétiteurs.



**Procès-verbal  
de la 2<sup>e</sup> réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Quelques fournisseurs à explorer :

Julie Fortier

Photo SM

Photographe Sofia

Pomme verte (donne un pourcentage des revenus à l'école)

Sujet sensible et important pour les parents.

Mandat donné au membre du CÉ, la décision sera remise et prise ultérieurement quand la démarche de revoir la compétition aura été faite.

**9. INFORMATIONS DES ENSEIGNANTS (S'IL Y A LIEU)**

Pas de sujets

**10. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (S'IL Y A LIEU)**

Pas de sujets

**11. INFORMATION DU PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE (S'IL Y A LIEU)**

Pas de sujets

**12. INFORMATION DE L'O.P.P. (S'IL Y A LIEU)**

**a. Suivis des activités en cours**

L'OPP s'est rencontré une 2<sup>e</sup> fois le 6 novembre.

Prochaine activité : soirée cinéma, côté Brassard. Sera à St-Patrice en février.

D'autres activités seront proposées (brunch des finissants, carte de Noël, etc.).



**Procès-verbal  
de la 2e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**13. CORRESPONDANCE**

Pas de sujets

**14. QUESTIONS DU PUBLIC**

Pas de sujets

**15. VARIA**

**a. TRAITEUR, CONCESSIONNAIRE**

La direction explique le processus et le rôle de l'école, le concessionnaire étant un fournisseur avec qui l'école a un contrat, mais qui agit à titre indépendant. Nous sommes à la 3<sup>e</sup> année d'un contrat de 4 ans. Il reste que c'est un long processus si la décision est prise de changer de concessionnaire. Le CÉ convient qu'une idée pourrait être de sonder les parents avant la fin du contrat, pour savoir le niveau de satisfaction des parents, etc. Pourrait être fait en fin d'année.

Point amené par un membre du CÉ: est-ce possible que le dessert ne soit pas fourni d'emblée avec le repas? Ça semble toujours sucré. Serait-ce possible que ce soit des fruits? Ou que le concessionnaire offre la possibilité d'avoir un repas sans dessert?

Un parent questionne aussi l'utilisation de l'eu fruité et coloré, est-ce que ce pourrait être simplifié pour lait ou eau?

Les professeurs présents mentionnent que selon eux, le fournisseur offre un bon repas, que les enfants mangent bien, ont accès à de la nourriture de qualité et en suffisante quantité. Pour eux, les desserts ne sont pas si sucrés. Beaucoup d'enfants choisissent le yogourt comme dessert.

Un autre point est discuté : les dîners froids devraient être fournis pour les plans annuels lorsqu'il y a sortie scolaire, en vertu du contrat. Il est proposé que le concessionnaire clarifie ceci avec les parents et donne plus d'info sur la procédure à suivre.



**Procès-verbal  
de la 2e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Un dernier point est discuté : y aurait-il moyen d'avoir plus de choix pour les enfants ayant des intolérances/allergies, que les allergènes ou la composition soient le plus possible affichés.

La direction est mandatée pour amener ces points au concessionnaire.

**b. UTILISATION DES ÉCRANS DANS L'ÉCOLE**

Un membre rapporte que plusieurs parents de l'école ont renommé leurs préoccupations face à l'utilisation des écrans pour des usages non pédagogiques à l'école, pour de la gestion de classe, etc.

La préoccupation des parents est sur l'ensemble du parcours de l'élève durant sa journée, sur les multiples « événements » où il est devant un écran pour une raison non pédagogique, au SDG, etc.

La direction présente la démarche qu'ils ont entreprise à ce sujet. Depuis mai 2024, plusieurs chantiers sont en cours pour adresser ce point (parmi d'autres liés à l'utilisation des technologies). Par exemple, l'équipe-école est actuellement mobilisée par un projet interne (migration des dossiers des professeurs sur le OneDrive/répertoire infonuagique).

Le 2<sup>e</sup> grand chantier sera l'optimisation de l'utilisation des écrans.

- Les sujets suivants seront priorisés par le comité:
  - Sensibiliser sur le temps d'écran des jeunes
  - Différencier le temps d'écran pédagogique vs autres
  - Aider à prioriser de l'utilisation des écrans, par exemple pour prévenir l'utilisation d'un écran comme gestion de classe.

Le CE questionne si ceci sera nommé aux parents (soit expliquer aux parents qu'une réflexion est en cours, sans donner détails ou échéancier précis). Une idée : passer cette information au Farfadet, peut-être, en même temps guider les parents sur le temps d'écran et les applications de contrôles qu'ils peuvent eux-mêmes mettre en place à la maison. L'école reçoit l'aide d'un conseiller pédagogique



**Procès-verbal  
de la 2<sup>e</sup> réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

du CS pour le chantier, celui-ci aurait possiblement des idées ou suggestions de bonnes pratiques à nommer aux parents?

Un autre membre pointe une autre préoccupation, soit que l'on communique des informations via Facebook ou ClassDojo, qui sont des entités externes. Une préoccupation est liée à la confidentialité et aux partages des données des enfants sur ces plateformes. La direction explique qu'ils sont très soucieux de protéger l'identité des enfants lors du partage. Ils expliquent que c'est aussi un chantier au CS (sécurité informatique et utilisation de diverses plateformes).

**c. SERVICE DE GARDE**

Un membre apporte que certains parents souhaitent avoir un meilleur lien avec le service de garde, surtout côté St-Patrice. Pour mieux connaître les éducatrices et le fonctionnement.

La direction et la représentante du service de garde expliquent que dans les deux dernières années, ils sont passés à travers un processus pour améliorer l'ensemble de la qualité au SDG, qu'ils ont maintenant une équipe plus stable. Le moment est donc bon pour travailler sur les canaux de communications. À ce titre, plusieurs aspects sont en travail : un vidéo de présentation des personnes éducatrices, possiblement des photos pour que les parents les identifient quand ils vont chercher leurs enfants, etc.

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h32.

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Le président d'assemblée

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Le directeur



**Procès-verbal  
de la 2e réunion ordinaire  
du conseil d'établissement 2024-2025  
de l'École Brassard/Saint-Patrice**
